



Ligue Francophone de Pêche Sportive.

Membre : Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique.
Belgian Federation of Anglers - Fédération Internationale de Pêche Sportive ed

Secrétaire : Serge Bouvier
Avenue de la fontaine, 61
1435 Mont-Saint-Guibert
Tél : 0494/57 39 82
serge.bouvier2018@gmail.com

Mont-Saint-Guibert, le 31 mai 2022.

PV de la réunion de la LFPS du 16 avril 2022

Présents : JM. Luyckx, J.Pilate, Th. Goossens, A.Doumont, R.Gierkens, R.Marcq, S.Bouvier, A.Coolens, Ch.Hastir, S.Bernard, B.Gillot, D.Mailleur, JC Desilve, C.Van Grootenbruel, M.Marcq

Excusés : St.Philippin, G.Detongre, F.Skallenbergh, M.Galand

Points pour les divers :

- A.Coolens....Certificats médicaux
- D.Mailleur....ROI, Licences A, CB Feeder, Nominés hameçon d'or, CB individuel carpes

1.Accueil des délégués

Jean-Marie Luyckx souhaite la bienvenue aux membres présents et informe l'assemblée qu'il a invité pour 13h des représentants du « streetfishing », discipline qui se développe et prend de l'essor tant en Flandre qu'en région francophone.

2.Approbation du projet de PV de la réunion LFPS du 22 janvier 2022.

Aucune remarque à formuler. Le PV est donc approuvé et signé par tous les délégués présents.

3. Approbation du projet de PV de la réunion BFA du 29 janvier 2022- Examen de l'ordre du jour pour la réunion BFA du 30 avril 2022 – Désignation des délégués

Pas de remarque à formuler au sujet du projet de PV.

L'ordre du jour de la réunion du 30 avril sera établi dans les prochains jours par JM Luyckx et sera communiqué aux délégués.

Les délégués de la LFPS qui assisteront à la prochaine réunion BFA seront...JM Luyckx, S.Bouvier, B.Gillot, F.Skallenbergh et D.Mailleur.

4.Bilan Hameçon d'or et Hameçons de cristal 2020 et 2021 – Edition 2022

JM Luyckx et R.Marcq ont expliqué brièvement comment ils ont désigné les nominés à l'hameçon d'or étant donné le peu de compétitions qui se sont déroulées ces 2 dernières années suite à la période « Covid » et en l'absence de résultats probants. Evi Lenaerts a été retenue suite à l'excellent résultat obtenu lors du CM dames, Jean Dudicq en remerciement de son implication répétée lors d'épreuves importantes de l'équipe nationale masculine et Hans Slegers pour ses 25 années de présence dans les inters et sa participation aux nombreux bons résultats de l'équipe nationale belge.

La cérémonie du 12 mars au château de Namur s'est bien déroulée et le repas était de qualité.

Le représentant de la ministre des sports V.Glatigny assistait à cette cérémonie également et sa présence n'était certainement pas sans intérêt pour le sport que nous défendons. Il a pu prendre connaissance des excellents résultats réalisés par la Belgique au cours des 25 dernières années tant en individuel qu'en équipe. Il s'est montré agréablement surpris de pouvoir se rendre compte de l'intégration des femmes dans ce sport à forte « connotation » masculine, de l'intégration des personnes à mobilité réduite et de la qualité des structures d'encadrement qui existent en Belgique au niveau de la pêche de compétition.

L'édition 2022 de l'Hameçon d'or aura lieu le samedi 11 mars 2023, la salle est déjà réservée.

5.Championnats de Belgique . coefficients – examen des canevas – examen des propositions BFA

Coefficients

Travail pas terminé par D.Mailleur qui va s'attacher à communiquer incessamment le tableau des coefficients à tous les délégués.

Examen des canevas

Les affiches des différents CB sont passés en revue. A ce jour manquent encore les affiches des CB Individuel et CB Feeder. Il est demandé à D.Mailleur et à F.Skallenbergh de les produire sans tarder. Pour le CB Carpes, Raphaël Gierkens, le nouveau responsable de la section carpes n'était pas au courant de la procédure à respecter (il a repris en charge la section carpes au pied levé). JM Luyckx lui a donné les infos pour qu'il puisse avoir accès au canevas et R.Gierkens fera le nécessaire dans les meilleurs délais.

Examen propositions BFA

Différentes propositions formulées par le CCCV (voir point 8 du PV de la réunion LFPS du 11.12.2021) ont été examinées afin que la position de la LFPS soit connue pour la prochaine réunion BFA.

→ Dans la foulée des discussions et des échanges qui ont eus lieu, certaines modifications ont aussi été adoptées pour des organisations propres à la LFPS.

A)Position de la LFPS sur les propositions énoncées par le CCCV

***CB Interclub** : La LFPS est d'accord pour ramener de 25 à 20 le nombre d'équipes (10 pour le CCCV et 10 pour la LFPS). L'équipe championne de Belgique ne serait plus qualifiée d'office l'année suivante. Des concours publics pourront être organisés le jour de ce CB.

***CB U15-U20 – U25** : Favorable pour que les CB U15 et U20 soient organisés en étang, la date d'inscription pour participer à cette épreuve sera avancée au 31 mai (pour permettre de trouver étang, ...). Pas de nombre minimum de participants requis la première année (test).

Pour les U25, CB toujours au canal et le même jour que les CB Masters et Vétérans.

***CB Individuel** : La LFPS est favorable pour que ce CB continue à se dérouler en 2 journées (samedi et dimanche) avec un nombre de participants se situant entre 60 et 80 pêcheurs.

***CB Carpes au coup** : Favorable sur le principe d'organiser semblable championnat dans le futur .

B)Décisions prises par la LFPS pour ses sélections pour les CB (d'application à partir de 2023).

***CB Interclubs** : La qualification sera organisée en 2 journées (1 manche par jour) et regroupera l'ensemble des clubs souhaitant y participer (1 seule équipe par club bien entendu)

Il n'y aura plus de « quota » maximum par Fédération (chaque fédération pourra inscrire le nombre de clubs qu'elle souhaite). Des concours publics pourront être organisés les jours de qualification.

Il est rappelé à toutes les fédérations que l'accord de la LFPS doit d'abord être obtenu (calendrier J.Pilate) sur les dates des concours publics envisagés avant de communiquer l'accord aux clubs !!!!

***CB Individuel** : Le système actuel prévoyant un nombre de pêcheurs qualifiés d'office par Fédération pour la finale du CB est abandonné.

A partir de 2023, une épreuve de qualification sera organisée en 2 journées et regroupera l'ensemble des pêcheurs que chaque Fédération pourra inscrire en fonction de nouveaux coefficients qui vont être déterminés. Il y aura remise de prix lors de chaque journée.

Un classement général sera établi sur base des résultats des 2 journées et déterminera ainsi les pêcheurs de la LFPS qui seront qualifiés pour la finale du CB.

6.Championnat du monde des clubs – Avancement et répartition des tâches

-Pour l'édition 22 à Ronquières, la procédure d'inscription des clubs n'est pas encore en ordre....

Roland Marcq fait le nécessaire vis-à-vis de la Fipsed. Selon Roland Marcq, une cinquantaine d'équipes peut être attendue, Russie et Biélorussie ne pourront pas participer.

-Le banquet de clôture pour 500 personnes aura lieu à l'hôtel Vandervalk à Nivelles. JM Luyckx a fait la réservation. J.Pilate s'occupera de l'organisation de la salle et des places, il sera assisté de Serge Bouvier si nécessaire.

-Un chapiteau sera dressé et des équipes seront établies pour sa gestion au quotidien (→ à organiser).

- Marcq Roland sera chargé de la gestion des commissaires pour tous les secteurs (secteur CCCV, secteur Inters, secteur Feeder,...). Serge Bouvier sera chargé de recueillir les informations quant aux commissaires qui seront proposés par les différentes fédérations et clubs. C'est à lui qu'il faudra faire suivre ces infos.

-Les discussions avancent avec les communes concernées sur les accès au parcours, la mobilité, la sécurité,...

-Des demandes de sponsoring ont été introduites auprès des ministres Glatigny et Borsus. ; une demande doit encore être adressée au ministre Di Rupo.

-Une réunion de coordination sera organisée prochainement entre membres de la LFPS et du CCCV (lorsque RV avec les communes auront pu avoir lieu).

- Il est demandé à toutes les Fédérations de rechercher des contrôleurs et commissaires (il en faudra 250 par jour !!!). Un courrier de rappel sera adressé.

7.Internationaux : situation

Roland Marcq explique qu'il y aura plus d'inters B en 2022 ; ils seront 22 puisque 4 pêcheurs U25 sont qualifiés d'office (3 participations au CM jeunes).

Suite aux abandons et suspension aucun Inter B ne descend aux termes du championnat 2021.

Roland Marcq proposera au BFA qu'il y ai 6 descendants en 2022 et 6 descendants en 2023 de façon à ramener le nombre d'Inters B à 18.

Le sponsor principal des équipes nationales belges reste Sensas.

Champion's Feed n'est plus sponsor que de l'équipe Feeder.

8. Situation Section Feeder

Etant donné l'absence de F.Skallenbergh, la situation sera établie lors de la prochaine réunion.

9.Situation Section Carpes

Le championnat de Belgique sera organisé à Bernissart. Il y a 23 places disponibles.

R.Gierkens souhaiterait modifier l'un ou l'autre point du règlement du CB. Il va faire suivre à JM Luyckx une copie du règlement actuel et ses propositions de modification à soumettre au BFA (notamment concernant les heures d'amorçage).

Un nouveau compte a été ouvert auprès de CBC banque pour la section Carpes ; JM Luyckx demande que le nécessaire soit fait pour qu'il soit mandataire sur ce compte et pour qu'une autre personne du BFA le soit également (CCCV).

10.Invitation représentants Streetfishing

Finalement un seul représentant de cette discipline est présent, il s'agit de Damien Aversano qui s'occupe d'un club situé à Lobbes (Domaine du Poisson Rouge). L'intéressé explique qu'à ce jour quelques clubs existent en région francophone mais que malgré une relative entente aucune structure, aucune avancée significative, n'ont pu être mises sur pied. Il signale qu'en région flamande par contre une certaine structure existe déjà et fonctionne. Il est particulièrement intéressé de savoir comment procéder, comment faire pour participer et s'inscrire dans la compétition « streetfishing » qui se met en place progressivement en Belgique. JM Luyckx et R.Marcq lui ont expliqué comment intégrer la LFPS et l'intérêt de la rejoindre.

11. CCF 2021 et 2022.

L'édition 2021 est terminée, il n'y avait pas beaucoup d'équipes mais nonobstant cela les mêmes prix ont été remis.

Pour la compétition 2022, les inscriptions arrivent. Le canevas de la première journée a été publié, il y aura toujours 2 manches.

L'une ou l'autre modification ont été apportées au règlement 2022 mais le règlement officiel de la CCF devra encore évoluer.

L'organisation de la première journée 2022 qui se déroulera à Luttre sera assurée par la LFPS.

12. Situation financière de la LFPS. Avances des fédérations.

Quelques informations sont communiquées, la situation financière est bonne.

2 fédérations sont en retard pour le paiement des avances, la fédération de la Sambre et la fédération de la Senne. Pour la rentrée des frais des fédérations, les 2 mêmes fédérations sont en retard également.

13. Calendrier (mise au point).

Tout se passe bien pour l'instant. Jean Pilate souhaiterait que dans le futur une réunion soit organisée en octobre/novembre de manière à fixer les dates principales du calendrier de l'année suivante.

Une nouvelle « identification » est définie pour les concours Feeder Open, ce sera FO.

14. Listings

Le nouveau tableau de répartition des places 2022 sera transmis incessamment par D. Mailleur.

15.Site

Pas de problème actuellement. Les infos pour le CM dépendent de l'arrivée des infos de la Fipsed.

Le site va devoir être rénové et adapté, il faudra qu'une certaine évolution lui soit apportée.

16.Divers.

-JM Luyckx signale que quelques pêcheurs ont été reconnus comme sportifs de haut niveau, l'arrêté ministériel du 25/03/2022 a été publié au moniteur belge. Ils sont au nombre de 6 actuellement, E.Diventi, G.Duquesne, L.Thys, E.Lenaerts, R.Gueret et Iris Vermeersch.

-JM Luyckx rapporte quelques éléments d'une réunion qu'il a eue avec Nicolas Manders, patron de Champion's Feed, à Gistel. Très longue réunion (4h), parfois un peu tendue, où il a notamment appris que quelques contrats de sponsoring avaient été signés au nom du BFA par E.Pinoy et sans qu'il en soit avisé (co-président du BFA)... Champion's Feed reste sponsor uniquement de l'équipe nationale Feeder .

-A.Coolens rappelle que les certificats médicaux sont obligatoires au niveau de l'Adeps. La FSPBF paie 0,74€ aux différentes fédérations de la LFPS par certificat rentré.

-D.Mailleur.....le ROI de la LFPS doit être revu et mis à jour,souhaite proposer au BFA que le club champion de Belgique Feeder soit d'office qualifié pour l'année suivante,le champion de Belgique individuel doit continuer à être qualifié d'office pour l'année suivante (dans le quota des fédérations),....a émis quelques réflexions sur la manière dont pourrait être établie la liste des nominés pour l'hameçon d'or.

-question sera posée au BFA pour les balances pour les CB

-Litige entre le Team Sensas Liège et Samuel Bernard →Finalement Samuel Bernard a restitué au Team Sensas Liège la somme d'argent qu'il avait prise. Le Team Sensas Liège a de ce fait abandonné les poursuites judiciaires engagées.

La séance est levée à 15h30.